



CDOS

VAL-DE-MARNE



13 novembre... 22 mars...

**Dans ce numéro :**

L'évolution des subventions communales	2
Le transfert du sport dans la chronique des faits divers	2
Paris 2024, où sera la piscine olympique ?	2
Dopage, le mélodiam en question	3
Dopage : nombreux absents à Rio	3
Grand stade de rugby, le feuilleton continue	3
Soupçons de corruption pour l'attribution des JO 2016 et 2020....	4
Basket : ligue fermée ou ouverte ?	4
FIFA : la révolution vidéo	4
Port du casque obligatoire, la controverse	5
Vélo boulevard	5
UCI : contrôle des vélos	5
Dopage , le CIO ne sera plus le juge	5
Thierry Braillard, émancipation ?	6
Rio 2016, encore des retards	6
FIFA l'élection surprise	6
AG du CDOS 94	7
Paris 2024 : Mmes Hidalgo et Péresse au Japon	7
Echos 94	8

**L'indignation succède à l'indignation**

Bruxelles a été frappée à son tour et toutes les démocraties s'indignent, et il est bon de s'indigner devant cette vague meurtrière aveugle qui tend à vouloir nous terroriser au nom, hélas, d'une religion dont ils ont une méconnaissance totale. Cette instrumentalisation nous devons la dénoncer à travers nos actions dans nos clubs au quotidien.

Le mouvement sportif a réagi avec dignité et discipline aux mesures de sécurité qui ont suivi les attentats et continuera à prouver qu'il sait se mobiliser pour lutter contre les phénomènes de xénophobie, d'antisémitisme, de communautarisme, et toutes sortes d'intolérances qui ne doivent pas engendrer un repli sur soi-même, ce serait bien le pire des réflexes.

Le sport a toujours été un espace de liberté et de respect, conforme aux valeurs démocratiques de notre République, plus que jamais il doit le rester et il le restera. Dans le même temps le sport a du s'adapter à diverses crises : identitaires, sociales et économiques.

La vie n'est pas un long fleuve tranquille, les hommes à travers les siècles ont dû faire face à de multiples évolutions naturelles, mais aussi à d'abominables violences porteuses d'une haine envers autrui quels qu'en soient les modes et les motivations, les contextes ont changé mais la barbarie demeure encore présente.

L'ignorance est le pire ennemi des humains, elle provoque tous les fléaux qui continuent à nous frapper au 21<sup>ème</sup> siècle, après deux conflits mondiaux sans précédent par le nombre de victimes, les guerres continuent à travers le monde...

Vous pouvez peut-être penser que je m'égare un peu... Mais comment ne pas s'indigner du sort réservé à des centaines de millions d'êtres humains au nom d'idéologies ou de religions dont les fondements originaux sont d'apporter le respect de la différence, et pas une haine qui ne connaît pas de limites.

Les Jeux Olympiques ont pourtant prouvé que l'on pouvait pendant une quinzaine de jours, certes, se livrer à des joutes entre sportives et sportifs dans le respect de cette différence cher au baron Pierre de Coubertin.

Le défilé des délégations de quelques 200 pays pour l'ouverture est un moment unique dans l'histoire, un grand rassemblement fraternel qui pour les athlètes qui ont vécu ce moment, restera à jamais gravé dans leur mémoire.

Le sport prouve que l'on peut vivre ensemble et partager des moments d'émotions, grands ou petits, dans un esprit de fraternité et d'égalité, c'est un lien social indiscutable et un apprentissage de la vie pour notamment les plus jeunes.

Tous les acteurs du mouvement sportif vont donc continuer à déployer leurs efforts pour leur passion qui est portée par tous les bénévoles qui dépensent sans compter leur temps aux côtés des éducateurs, des arbitres, des juges...

Nous sommes donc aux premières loges d'une société en pleine mutation qui passera par de multiples soubresauts avant de parvenir à une paix durable, mais dont nous sommes et serons aussi les acteurs associatifs indispensables ; ce n'est qu'un souhait sans doute, mais on ne peut pas vivre sans espoir, fut-il si petit.

C.L



## L'évolution des subventions communales

Un récent sondage de l'ANDES (Association nationale des élus en charge du sport) semble démontrer une stabilité des subventions aux associations sportives dans les collectivités.

L'enquête s'appuie sur les réponses de 398 communes qui annoncent une politique identique à 2015 pour l'année 2016, soit globalement 71% des sondés. En outre il faut prendre en compte les mises à disposition de matériel ou de personne, où le pourcentage atteint une sta-

bilité de 80 %.

Par contre il existe une nouvelle orientation très forte de recentrage des actions vers le soutien au sport pour tous qui reconnaît le rôle essentiel des associations dans ce domaine, au détriment du haut niveau.

Cette tendance s'accompagne d'un contrôle plus strict de l'utilisation des aides, et la présentation des justificatifs qui permettront de verser le solde des subventions dont les

avances seront diminuées. Ce processus va s'accroître et se traduira par l'utilisation du conventionnement plus systématique avec les associations.

Si le rôle social des associations se voit conforter, il peut-être fragilisé pour celles qui ne possèdent pas une trésorerie propre et pas assez importante pour faire les avances des soldes à recevoir pour les actions engagées.

## Le transfert du sport dans la chronique des faits divers ...

C'est sous ce titre que l'excellent Jean-Pierre Karaquillo, directeur scientifique du mensuel Jurisport, dénonce l'univers du sport dont les agissements délictueux ont marqué l'année 2015.

Sil met en exergue tous les travers qui sévissent et qui mettent en danger le sport amateur et ses valeurs qui sont reconnues, il déclare : « *Il n'y a pas de fatalité à l'affaiblissement des valeurs sur lesquelles reposent l'organisation et la pratique du sport* ».

Il termine son article par :

« *C'est que plutôt que de s'attarder sur les imperfections des organisations sportives pour justifier l'interventionnisme des Etats, le temps est venu sans faux-semblants et sans tarder, de réordonner les différents pouvoirs en imaginant les modalités d'un « pluralisme » constructif ordonné, déjouant le choc des ordres juridiques du sport en s'astreignant à les coordonner* ».

La question que nous pouvons nous poser, c'est le comment d'une réorganisation mondiale par rapport aux modes de gou-

vernance qui sont bien installés. Tant qu'aux interventions des Etats, elles sont multiples par défaut du mouvement sportif qui ne veut ou ne peut pas, selon les pouvoirs étatiques auquel il est confronté, éviter des interventions.

Le mouvement sportif, selon les pays, est instrumentalisé à des fins politiques plus ou moins respectables. Il y a le meilleur et le pire, ce qui ne facilite pas une nouvelle gouvernance politique où l'éthique prévaudrait sur tout autre considération.

## Paris 2024, où sera la piscine olympique ?

Alors que Madame Hidalgo, en novembre dernier avait présenté la piscine olympique à Aubervilliers, Madame Meriem Derkaoui, maire de cette ville a constaté avec étonnement que le nom de sa ville n'avait pas été citée dans la présentation du dossier de candidature.

En effet, le lieu de la piscine a été mentionné comme étant à proximité du stade de France sans autre précision. Il semble donc que l'implantation serait

sur un terrain situé à Saint Denis, terrain appartenant à la ville de Paris.

Les élus de la ville évoquent à la majorité « *un engagement de l'Etat* » antérieur pour une implantation du centre nautique dans le quartier du Landy, site à cheval sur les communes d'Aubervilliers et de Saint Denis. Les études de faisabilité sont en cours, elles détermineront en principe le choix définitif.

Stéphane Troussel, président du Conseil Départemental a envoyé un courrier à Madame Hidalgo pour manifester son étonnement et son agacement sur le fait que la ville d'Aubervilliers n'avait pas été prévenue de ce changement, le match est donc à suivre...

« *Il n'y a pas de fatalité à l'affaiblissement des valeurs sur lesquelles reposent l'organisation et la pratique du sport* »

« *Il semble donc que l'implantation serait sur un terrain situé à Saint Denis, terrain appartenant à la ville de Paris.* »

## Dopage, le mélodium en question

Classé produit dopant depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016 par l'AMA (Agence Mondiale antidopage) mais utilisé depuis 1970 dans les pays de l'Est, créé et commercialisé par l'ex-URSS, il était alors inconnu dans l'Europe de l'Ouest et aux Etats-Unis.

Cette ignorance aurait permis à quelques 590 athlètes de haut niveau de l'utiliser dont, Maria Sharapova, la belle tennismoman par qui le scandale vient seulement d'arriver.

Le mélodium est à la base un

médicament protecteur des problèmes, cardiaques, vendu comme tel dans toute l'Europe de l'Est, car cela vient de l'époque où le dopage était alors utilisé pour « protéger la santé des athlètes » et certains semblent y croire encore...

En réalité, l'AMA classe ce médicament parmi les hormones et modulateurs métaboliques : augmentation de l'endurance, de la récupération, de la protection contre le stress.

Pour en revenir à Maria Sharapova, elle a avancé pour se

justifier de l'utilisation de ce « médicament » qu'il lui était prescrit depuis 2006 pour « traiter des problèmes de santé récurrents, un déficit de magnésium, une arythmie cardiaque et des cas de diabète dans sa famille ». Il ne nous aura pas échappé que Maria est Russe, et que sa déclaration laisse quelque peu perplexe...

Depuis l'interdiction du dit médicament, plus de 100 athlètes ont été contrôlés positifs à ce produit, la liste risque fort de s'allonger.



Maria SHARAPOVA

## Dopage : nombreux absents à Rio

Pour grand nombre d'athlètes russes, kenyans ou de nageurs chinois, la perspective de participer aux Jeux Olympiques de Rio s'éloigne à cause d'embarrassantes affaires de dopage dont le dopage généralisé.

Généralisé est un raccourci qu'il ne faut surtout pas accepter tant ces problèmes sont

complexes et impactent probablement des athlètes « sains ».

Toutefois, l'AMA, l'Agence Mondiale Antidopage persiste dans son optimisme à l'égard des kenyans, des sportifs qu'elle a qualifiés de valeureux, attachants, travailleurs... De nombreuses voix se sont élevées pour dénoncer une com-

plaisance de mauvais aloi, totalement inacceptable compte tenu de sa mission.

Nous avons connu l'AMA sous un autre angle.



## Grand stade de rugby, le feuilleton continue

La Cour des Comptes s'est invitée et a recommandé des « alternatives » à la FFR pour son projet « Grand Stade » à Ris Orangis. Le risque financier a été qualifié de trop important et dans le même registre, une concurrence destructive avec le Stade de France à Saint Denis, et dont l'Etat est propriétaire, et qui n'a toujours pas de club résidant, ce qui pénalise l'Etat qui s'est engagé dès le départ à verser une indemnité compensatrice annuelle de 17 millions d'euros au Consortium gestionnaire.

De son côté la FFR est dans une situation très délicate pour mener à bien son projet, elle

comptait lever 150 millions d'euros sous forme d'un emprunt obligataire qui a accouché de seulement 350.000 euros, ce qui a été perçu comme un fiasco.

D'autre part, si le département de l'Essonne apportait une garantie de 450 millions sur le montage financier estimé à 600 millions, la FFR prévoyait un emprunt de 400 millions pour ne pas impacter son aide au rugby national.

Dès novembre 2013 un rapport sénatorial avait jugé le projet du Grand Stade « déraisonnable » pour des recettes annuelles estimées à 109 millions, afin de dégager

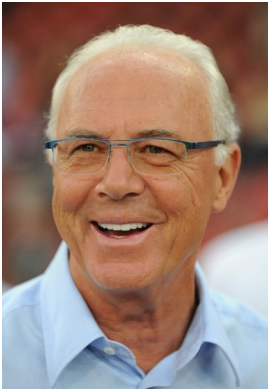
une marge de 10 millions ce qui semblait irréalisable.

Sans rentrer dans les polémiques et les arguments des uns et des autres, pour ou contre, une autre solution existerait, ce serait le rachat du Stade de France par la FFR à l'Etat à moindre frais, et la fédération devenant ainsi le club résidant. Il faut ajouter que l'existence de deux stades de même capacité entraînerait une lutte fratricide, et à une explosion de l'une ou l'autre des structures.

Les prochaines élections à la FFR risquent fort de voir le débat se cristalliser sur ce sujet, quitte à occulter tout le reste d'un projet fédéral.

« Dès novembre 2013 un rapport sénatorial avait jugé le projet du Grand Stade déraisonnable »

## Soupons de corruption pour l'attribution des jeux olympiques 2016 et 2020 et pour les coupes du monde de football 2006 et 2010



Franz BECKENBAUER

Les investigations au sein de l'AIFA (Association Internationale des Fédérations d'Athlétisme) confirmeraient une corruption avérée pour l'attribution des Jeux Olympiques 2016 à la ville de Rio de Janeiro et de 2020 à celle de Tokyo.

Il semblerait que d'autres disciplines soient concernées... ce qui induirait de sérieux doutes sur le CIO.

Rappelons que la justice fran-

çaise a été saisie et que des indiscretions seraient parvenues à des journalistes d'investigation britanniques.

Pendant ce temps, en Allemagne, « l'achat de voix » pour un montant de 6,7 millions d'euros, pour l'attribution de la Coupe du Monde 2006, n'est plus exclu, le principal visé restant Franz BECKENBAUER. Robert LOUIS-DREYFUS, décédé en 2009, ancien président de l'Olympi-

que de Marseille, propriétaire et PDG d'Adidas, aurait également joué un rôle important dans ces transactions.

Enfin, il se confirmerait que l'Afrique du Sud, premier pays africain à accueillir une Coupe du Monde de Football, aurait également été contrainte de satisfaire quelques envies de fédérations africaines et asiatiques.

## Basket : ligue fermée ou ouverte ?

Que veut-on ? Un spectacle ou un match entre sportifs de haut niveau ? La réponse qui nous paraît évidente, sport ou spectacle, perturbe un dialogue déjà brouillé par d'autres parasites.

Résumé des épisodes précédents :

1. L'Euroleague qui organise les actuelles Coupe d'Europe est une structure privée,
2. Sont qualifiées les meilleures équipes des différents championnats,
3. Le format est qualifié de « peu lisible », ce qui est subjectif et partial bien que le système des « poules » soit contestable,
4. La FIBA, fédération internationale, et sa « filiale » FIBA Europe ont proposé, à

Paris, en parfait accord avec la fédération française, une nouvelle coupe d'Europe baptisée Champions League.

5. Les clubs français devront tous s'adapter et adopter le choix français,
6. Au départ, L'Euroleague propose des contrats de 3 ans,
7. Puis, dans un second temps, L'Euroleague propose des contrats de 10 ans,
8. La Champions League serait aussi une ligue fermée dévalorisant ainsi les championnats nationaux,
9. La Champions League, devient une *initiative française* et ne sera pas fermée,
10. La Champions League a pour ambition de réunir les

plus grandes nations européennes,

11. La Champions League adapte son calendrier au calendrier des matchs internationaux et protège ainsi les équipes nationales.

Cette situation aujourd'hui inextricable est l'héritage de dispositions contestables parce que la FIBA n'a pas rempli son rôle.

Désormais, elle veut le faire... avec précipitation et avec des méthodes du secteur privé. Nous sommes persuadés que le bon sens (sportif) l'emportera mais cela interpelle toutefois et laisse craindre des dérives si l'on considère qu'une fédération puisse raisonner de cette manière !

« Cette situation aujourd'hui inextricable est l'héritage de dispositions contestables parce que la FIBA n'a pas rempli son rôle. »

## FIFA : la révolution vidéo

Michel PLATINI définitivement écarté, la vidéo vient soutenir les arbitres sous l'impulsion du nouveau président de la FIFA.

En complément de la « goal line technology », 4 nouveautés sont testées et ce n'est pas sans rappeler de récentes er-

reurs d'arbitrage :

- But (validité)
- Penalty (éviter la triple peine)
- Carton rouge (faute avérée)
- Erreur sur l'identité d'un joueur (c'est explicite)

Mais d'autres changements

pourraient être adoptés. Ainsi, il serait possible de soigner un joueur sur le terrain, ce qui facilitera sa reprise du jeu, l'engagement pourra se faire dans tous les sens et non plus, uniquement en avant, et un quatrième changement deviendrait autorisé lors de prolongations.



## Port du casque obligatoire, la controverse

Ceci concerne tous les cyclistes, une proposition de loi portée par le sénateur UDI, Hervé Mauray qui à priori fait consensus au sein des élus (es) mais « Une fausse bonne idée pour les associations » en dehors des compétitions.

La hausse de la mortalité des cyclistes constatée en 2014 (158 personnes) est supérieure de 8,2 % par rapport à 2013 et 1.500 hospitalisations. S'appuyant sur ces chiffres, le sénateur déclare « 85% des cyclistes tués ont plus de 18 ans, et lors d'un accident à vélo la tête est touchée une fois sur trois. On sait aussi que le risque d'être tué par heure passée sur la route est trois fois plus important pour un cycliste que pour un automobiliste »

Le président du club des villes et territoires cyclables, Pierre Serne a déclaré dans le journal « Le Parisien » *Les leviers pour améliorer la sécurité des cyclistes sont connus et ont porté leurs fruits ces dix dernières années : il faut modérer la vitesse des véhicules motorisés, améliorer la visibilité des cyclistes et mieux partager la voirie ».*

Un des contres exemples cité est l'Australie où la mesure du port du casque obligatoire n'a pas eu d'impact sur l'accidentologie des cyclistes et a diminué les déplacements en bicyclette.

Les arguments ne manquent donc pas entre les pour et les contre, il faut bien dire que la mesure est complexe à mettre

en pratique, surtout avec les systèmes de vélos en libre service.

Sans nullement vouloir porter un jugement sur le bien fondé des arguments des uns et des autres, nous voulons ajouter que le comportement de certains cyclistes n'est pas compatible avec le respect d'un code de la route minimum. La ville de Strasbourg, en ce sens, n'a pas hésité à faire verbaliser les infractions de conduite, non respect des feux tricolores, des stops, de remontées à contresens dangereuses.

Le respect d'autrui est une règle qui ne s'accommode pas de bienveillance, fusse-t-elle au profit du développement des déplacements à bicyclette que l'on ne peut favoriser sans un minimum de discernement.

« Les leviers pour améliorer la sécurité des cyclistes sont connus et ont porté leurs fruits ces dix dernières années : il faut modérer la vitesse des véhicules motorisés, améliorer la visibilité des cyclistes et mieux partager la voirie ».

## Vélo boulevard

Il s'agit d'une proposition de l'association Paris en Selle qui propose la création de bandes cyclables de 3 mètres dans chaque sens, sur les boulevards autour du centre de la capitale.

L'objectif est de : « rendre l'usage du vélo plus attractif et avec plus de sécurité en permettant, notamment, un dépassement sécurisé des cyclistes entre eux ».

Ce projet pourrait retenir l'attention de la ville de Paris en raison de la volonté affichée de continuer à diminuer la circulation automobile, et de l'augmentation de l'usage du vélo.



## UCI : contrôle des vélos

Nous avons déjà expliqué que le contrôle des vélos (dopage mécanique) était une obsession du président de l'UCI, Brian COOKSON.

Ces contrôles vont être renfor-

cés par un contrôle systématique de tous les vélos changés en compétition... et qui seront contrôlés pendant la course.

Notons aussi que le malicieux Fabian CANCELARRA qui a annoncé son retrait de la com-

pétition à la fin de la saison 2016 a fait part de son souhait de continuer à pratiquer pour son plaisir et qu'il envisageait d'acquérir un vélo à assistance électrique.



## Dopage, le CIO ne sera plus le juge

Il appartiendra désormais à une division spéciale du TAS (Tribunal arbitral du sport) composé d'un petit groupe d'arbitres de statuer dès les JO de Rio.

Cette mesure, selon Mark Adams, du CIO a pour but :

« De protéger d'avantage les athlètes propres. Cette nouvelle division antidopage du TAS remplacera la commission antidopage du CIO – Elle s'inscrit dans la cadre de l'Agenda 2020 ».

Ce changement est la suite d'un vaste train de réformes

engagé depuis décembre 2014. Les athlètes pourront faire appel de la décision devant une autre division ad hoc du TAS qui siègera à Rio et sera composée d'arbitres différents.

« Ce changement est la suite d'un vaste train de réformes engagé depuis décembre 2014. »

## Thierry Braillard, émancipation ?!



Thierry BRAILLARD

C'est en vertu d'un décret du 3 mars 2016 que le secrétaire d'Etat aux sports a vu sa délégation de pouvoirs étendue et qui lui permet désormais d'être presque l'égal d'un ministre de plein exercice, si ne n'est pas une émancipation cela y ressemble..

Il sera désormais seul en charge des dossiers touchant à :

- La mise en œuvre des politiques relatives à la préparation de candidatures et à l'organisation des grands événements sportifs (il dispose aussi de la délégation

interministérielle aux grands événements sportifs « Paris 2024 » par exemple).

- L'exercice de la tutelle du CNDS, l'INSEP, le musée national des sports entre autres.
- L'inspection générale de la jeunesse et des sports « en tant que de besoin ».

Le plus important pour Thierry Braillard, c'est la reprise du projet de loi commencé par Valérie Fourneyron qui pourrait ressortir des travaux d'une conférence qui touche en profondeur les institutions sporti-

ves françaises du sport professionnel. La réponse pourrait être connue dès le mois d'avril, à l'issue de la publication du rapport de la conférence nationale.

Même si le projet de loi serait moins ambitieux que celui initié par Valérie Fourneyron, ce serait quand même un succès, s'il arrive à terme, ou bien un échec dans le cas contraire pour le secrétaire d'Etat. Mais que de précipitation sur beaucoup de réformes en fin de mandature...

## RIO 2016, encore des retards

Il en existe deux et non des moindres :

- La piscine olympique, selon Cornel Marculescu, président de la fédération internationale (FINA) « *Il y a encore plein de choses à faire* » en cause le système de ventilation. Les tests prévus du 15 avril au 20 avril ne pourront pas avoir lieu.
- L'extension du réseau du métro 4, reliant le parc olympique et le village olympique en plein centre

de Rio. La nouvelle ligne est actuellement le plus grand réseau d'infrastructure urbaine du Brésil. Il reste 200 mètres à creuser dans la roche pour livrer les travaux en juillet, si ce n'était pas le cas, une alternative serait un système de voie expresse réservée aux autobus.

Il faudra bien trouver une solution car actuellement, pour relier le parc principal et le village olympique, il faut compter jusqu'à deux heures

par la route contre 13 minutes par le nouveau métro qui pourrait transporter 300.000 personnes par jour.

Cette information a été dévoilée par le journal O Globo, à l'appui d'un courrier « *strictement confidentiel* » du maire de Rio demandant une « *réunion d'urgence* » avec l'ensemble des autorités. Edouardo Paes a admis qu'il existait un « *risque élevé* » sur la livraison en son temps de l'extension du métro 4.



## FIFA l'élection surprise

Le nouveau président, Gianni Infantino a créé la surprise en étant élu, assez facilement, à la tête de la FIFA, profitant sans aucun doute de la mise à l'écart de son ami Michel Platini, mais pas seulement.

En effet ce fidèle de Michel Platini était devenu en l'espace de neuf ans, après son entrée à l'UEFA, secrétaire général de l'organisation, et grand maître d'œuvre de la politique impulsée par Platini.

On relèvera qu'il parle cinq langues, qu'il est suisse comme Sepp Blatter et originaire du même canton... Un atout qu'il a su conjuguer avec une campagne financée par la FIFA (500.000 euros) ce qui lui a permis de visiter 70 pays en deux mois et demi.

Il a pu ainsi rencontrer, au cours de rendez-vous internationaux, un à un les votants. Ce marathon s'est terminé dans

les hôtels de Zurich où tout le corps électoral était logé (209 personnes) et ce avant l'élection.

Il est maintenant en face d'un grand chantier à mener, la transparence financière de la FIFA, celle des élus et de l'utilisation des fonds, il en va de la crédibilité de cette institution très puissante qui a été fragilisée par la justice américaine.



## Assemblée générale du CDOS Val de Marne, exercice 2015

Elle s'est tenue le 19 mars à la Maison des Syndicats à Créteil, le quorum étant atteint (34 présences et 3 pouvoirs), elle a débuté à 9h30.

Tous les rapports ont été votés à l'unanimité :

- Rapport moral du président
- Rapport d'activité par le Secrétaire Général
- Rapport financier par le Trésorier Général, William Leguy (après lecture sur l'exercice 2015 du Commissaire aux comptes, absent excusé)
- Budget prévisionnel 2016

De l'auditoire très attentif des questions ont été posées sur les comptes, William Leguy a pu y répondre avec précision, à la satisfaction générale.

Le mandat de notre Commissaire aux comptes étant arrivé à expiration, le bureau avait procédé à un appel d'offre, c'est le cabinet Cocceta, spécialiste associatif dans le sport qui avait été retenu, sa nomination pour 6 ans a été votée par l'assemblée à l'unanimité.

Le comité départemental de billard avait renouvelé son désir d'adhérer au CDOS, son représentant a pu présenter, d'une manière synthétique, ce

sport et ses activités. L'assemblée a voté à l'unanimité son adhésion au CDOS, il est donc de ce fait le 63<sup>ème</sup>, ce qui est un record pour notre département, le maximum se situant, sauf erreur de notre part à 65/66 comités existants.

Nos invités se sont exprimés à chacun à leur tour :

- Daniel Guérin, vice-président du Conseil départemental en charge du sport. Il a confirmé l'orientation politique du département, favoriser en priorité le développement du sport pour tous.
- Evelyne Ciriégi qui a félicité le CDOS et le mouvement sportif Val-de-Marnais pour le développement d'un sport attentif à la diversité des populations et à leurs demandes. Elle a aussi remercié le président, Christian LOPES, pour son action au sein du bureau du Crosif et à la présidence de la commission Sport Santé dans laquelle il accomplit un très bon travail.
- Jean-Pierre Hénault, vice-président du conseil municipal de Créteil, en charge du sport. Il a regretté vivement la politique nationale menée par l'Etat qui étouffe les collectivités, en soulignant que Créteil avait maintenu quand

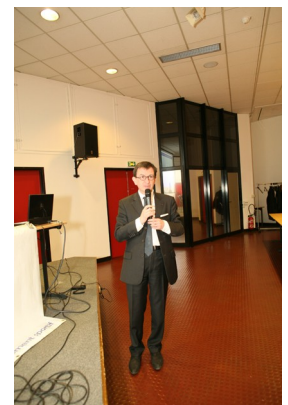
même ses aides et crédits au mouvement sportif pour 2016.

- Bernard Zahra, directeur de la DDOS a souligné l'effort de l'Etat pour maintenir ses crédits pour le développement du sport. Il a voulu, en ce sens, tout en étant précis sur les chiffres, donner une vision positive des changements intervenus dans la campagne 2015, et sur celle de 2016 qui est dans la continuité.

Il a pris le temps de répondre à de nombreuses questions, en affirmant qu'il était prêt à entendre le mouvement sportif ainsi que ses collaborateurs. Il s'est engagé en cas de refus de dossiers, à ce qu'un courrier explicatif soit envoyé à chaque association qui serait concernée. Le dialogue n'est donc pas fermé mais il sera personnalisé à la satisfaction de l'auditoire.

Le président LOPES ayant indiqué qu'il ne solliciterait pas un nouveau mandat, le directeur a voulu lui témoigner sa considération et sa sympathie pour sa souplesse et aussi sa fermeté si c'était nécessaire.

L'assemblée s'est terminée par un petit apéritif convivial comme habituellement.



## Paris 2024 : Mmes Hidalgo et Péresse au Japon

Fin février, la Présidente de la Région Ile de France et la Maire de Paris sont allées au Japon pour convaincre les japonais de venir, ou de revenir, en France et principalement pour visiter la capitale.

Il n'aura échappé à personne que ce déplacement pouvait être l'objet d'échanges olympiques, Tokyo ayant clairement exprimé le souhait que Paris

lui succède.

C'est ainsi que les responsables japonais ont convié les deux femmes les plus influentes d'Ile de France à visiter les futurs sites olympiques dont le « village ».

Valérie PECRESSE a notamment déclaré que *Tokyo était une vitrine avec l'objectif de mener la transition énergétique de la ville et que l'Ile de*

*France affichait les mêmes ambitions écologiques.* Quant à Anne HIDALGO, elle a insisté sur *un projet de société qui doit être porté par le secteur public et par le secteur privé* et elle a complété par la similitude de vision du village olympique, *un lieu où viendront habiter des jeunes et des populations nouvelles.*



## Les Echos 94

### Offre d'emploi

L'EPGV recrute en Ile-de-France un formateur. Pour postuler envoyez votre candidature par mail : [info@coregepgv-sport.fr](mailto:info@coregepgv-sport.fr) ou par voie postale : COREG EPGV IDF 13, rue Etienne Marcel 75001 – PARIS.

La fiche est téléchargeable : [www.coregepgv-sport.fr](http://www.coregepgv-sport.fr)

Le comité régional est un organe déconcentré de la 5<sup>ème</sup> fédération sportive de France. Les formations sont reconstruites dans le milieu sportif.

### Parole de dirigeant

En 2015 de terribles événements ont eu lieu dans notre pays, et nous devons en tirer toutes les conséquences pour le sport.

Dirigeants, éducateurs, entraîneurs, bénévoles ou salariés du mouvement sportif Val-de-Marnais, lors de rassemblements, de manifestations, de tournois, de matchs, il est nécessaire de rappeler, quelle que soit la discipline sportive, les valeurs de L'Olympisme et de l'éthique du sport.

Nous devons lutter contre toutes les incivilités, toutes les formes de racisme, la xénophobie, l'anti sémitisme et aussi le dopage qui est une tricherie.

Nous devons aussi rappeler à nos adhérents, pendant l'exercice de leur discipline

sportive, que nous devons respecter nos adversaires, nos coéquipiers, les arbitres, les responsables des matchs ou des tournois ainsi que les spectateurs.

Dans notre monde sportif il ne doit pas y avoir de place pour les voyous, les hooligans, les tricheurs, et les personnes qui véhiculent la haine.

Nous devons leur faire comprendre que nous n'aurons jamais le sectarisme comme valeur, et que la pratique sportive doit être un plaisir, et dans un esprit de Fairplay. Enfin nous devons toujours avoir en mémoire les valeurs de notre république laïque et démocratique « Liberté – Egalité – Fraternité, nous pourrions même y ajouter « Solidarité ».

William LEGUY

### Colloque National de lutte et de prévention du dopage

Le CNOSF organise du 15 au 16 avril, son 16<sup>ème</sup> colloque national de lutte et de prévention du dopage à la Maison du Sport Français.

Il se déroulera sous la présidence d'Alain Calmat, la houlette de Patrick Magaloff, directeur sport-santé de la commission médicale du CNOSF.

De nombreux intervenants de premier plan sont au programme.

Vous trouverez tous les détails sur notre site Internet, dans le menu Actualités. Attention, le bulletin d'inscription est à envoyer par mail à : [patrickmagalaloff@cnosf.org](mailto:patrickmagalaloff@cnosf.org) ou à [isabellemeyer@cnosf.org](mailto:isabellemeyer@cnosf.org) avant le 6 avril.

### Paris 2024, le réalisme de la candidature

Il s'agit de celui qui consiste à se donner les moyens de gagner qui passe par le lobbying que l'on cache pudiquement sous le vocable « diplomatie sportive »... Il s'agit tout simplement de convaincre les membres du CIO de voter pour Paris et de donner à ces personnes des arguments qui seront différents selon ce que l'on pourrait qualifier de « sensibilités ».

Dès lors, il convient de les rencontrer un à un, comme Bernard Lapasset coprésident du comité de candidature a déjà su le faire pour le Rugby. Il connaît bien le sujet de par son expérience qui lui a permis l'intégration du Rugby à 7 au programme olympique, il a du reste déclaré : « *Il y a 102 à 103 membres du CIO, des électeurs. Ils sont différemment à les connaître, les rencontrer, leur expliquer ce que nous faisons, ce dont ils ont besoin, je les ai vus chacun deux ou trois fois* ».

Il existe aussi des agences spécialisées dans ce type d'opération, le cabinet Véro Consulting avait été utilisé par Londres et l'on connaît le résultat.

A l'évidence les autres villes candidates utiliseront probablement des moyens plus ou moins semblables. En définitive rien de mieux qu'un réseau d'influence qui soit à même de convaincre que le dossier de Paris est bien le meilleur, pour bien d'autres raisons que la qualité technique de notre dossier.

### Le CDOS était présent...

Le 19 mars, inauguration du gymnase « Christian Cordier » à Fresnes -C.Lopès

Le 21 mars, inauguration de l'exposition « sur « un siècle d'olympisme » et présentation du projet « En route vers les Jeux », du collège international de Noisy le Grand—JC.Girard

Le 26/27 mars, Internationaux de Gymnastique Rythmique au Palais Omnisports de Thiais—C.Lopès

\* Le 30<sup>ème</sup> anniversaire de cette manifestation a été fêté dignement en présence de nombreuses personnalités.

Le niveau de concours était très élevé, autant en individuel que par équipes, et la Russie et la Biolorussie ont trustés les podiums.

Le 30 mars, Conseil d'administration du CD de Tourisme à Créteil—C.Lopès

## CDOS 94

38/40 rue Saint Simon  
94000 Créteil  
Tél : 01.48.99.10.07  
Fax: 01.48.99.30.21  
Courriel: [cdos94@cdos94.org](mailto:cdos94@cdos94.org)

Retrouvez tous les articles sur [www.cdos94.org](http://www.cdos94.org)

Mensuel gratuit—N°ISSN 17614899—Tirage 200 exemplaires

Directeur de la publication : Christian LOPES

Rédacteurs : Alain CHALLANT, Christian LOPES,

Traitement et documentation : Jacques CELERIER, Nathalie CHAVIGNON et Christian PLAT.

Sources : Le Parisien, La Lettre de l'Economie et du Sport...